

La Minute Cyber

07-08



© CYBERTASKFORCE

LE COMCYBER-MI SE MOBILISE !

Mercredi 1^{er} juillet dernier, au sein du Parc des princes, le commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace (COMCYBER-MI) a eu l'honneur de participer à un tournoi de football caritatif au profit des jeunes personnes, organisé par la CyberTaskForce. Cette dernière, menée par M. Sébastien Garnault et Mme Marine Plasson, organise depuis 2021 un match de football réunissant des acteurs institutionnels de la communauté cyber, engagés pour la protection en ligne des jeunes.

Durant tout un après-midi, 50 jeunes, de 1 à 17 ans, ont ainsi été accueillis. Les plus jeunes d'entre eux ont pu s'adonner au football, mais aussi à des ateliers de maquillage, et se sont vu remettre un tee-shirt officiel « CyberTaskForce » en complément de cadeaux souvenir. En parallèle, les adultes se sont donc engagés dans un tournoi de football. S'agissant de l'équipe initialement nommée « COMCYBER-MI », celle-ci a su mobiliser, en complément de ses propres personnels, plusieurs autres provenant de la Direction générale de la police nationale (DGPN), de la Brigade de lutte contre la cybercriminalité (BL2C), ainsi que des réservistes de la Gendarmerie nationale. Cette équipe « ministère de l'Intérieur » était

ainsi engagée aux côtés quatre autres équipes, représentant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), le Défenseur des Droits, l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), et la CyberTaskForce (députés, ministres, J3).

Placée sous le signe de la sensibilisation contre la haine en ligne, cette demi-journée a par ailleurs mobilisé Madame Marie-Pierre Vedrenne, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, accueillie par M. Garnault et le Général de division Patrick Touak, chef du COMCYBER-MI, ainsi que Madame Sarah El Haïry, haut-commissaire à l'enfance. Ce fut également l'occasion pour la CyberTaskForce d'annoncer avoir mobilisé plusieurs généreux donateurs, et ainsi apporter cette année 20 000 € pour l'Association e-Enfance / 3018, 5 000 € pour l'association Point de Contact, 1 000 € pour l'association Préparation militaire supérieure EOR « Honoré d'Estienne d'Orves », et 1 000 € pour l'association Squad Maroc, qui s'engage pour l'éducation par le sport.

Un moment à la fois convivial et porteur de sens, destiné à sensibiliser le plus grand nombre à ces enjeux, et qui a vu l'équipe « Défenseur des droits » conserver son titre à l'issue du tournoi.

Agressions d'élus à un niveau stable

Mardi 30 juin dernier, le COMCYBER-MI, par le biais du GDI Patrick Touak, a assisté en tant que partenaire du Centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus (Calaé), à la présentation pour l'année 2025 des chiffres concernant les violences observées.

Venu ouvrir la commission plénière du Calaé à Beauvau, Monsieur le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez s'est ému de cette violence « de plus en plus décomplexée ». Alors que les agressions d'élus ont baissé de 0,9 % en 2025 avec 2 478 faits recensés, soit à un niveau quasi équivalent à celui de 2024 selon le rapport du Calaé présenté M. Nuñez, ce dernier a indiqué qu'« avec les élections municipales, on a enregistré depuis le début de l'année 1 800 atteintes contre 1 000 sur la même période de l'année dernière ». « Rien que sur la période des élections, on est à 1 300 atteintes », a-t-il ajouté, alors que le Calaé indique pour sa part que, comparées à la même période de 2020, ces atteintes ont plus que doublé (+117 %).

En outre, à l'image de 2024, la majorité des atteintes en 2025 concerne des menaces ou des outrages (68 %). Ces atteintes ont été commises dans 27 % des cas par voie cyber (24 % en 2024). Le rapport indique en outre que les élus les plus touchés sont en majorité des maires (65 % des victimes) ; « Le maire, c'est celui qui est à portée de réprimande et parfois malheureusement de violences physiques », a notamment déploré le ministre.

Enfin, pour aider les élus, le Calaé a mis au point un « pack de sécurité » leur permettant notamment de mieux signaler les atteintes et de proposer des actions de prévention, et a identifié dans son cahier des charges 2025-2027 plusieurs actions de prévention conjointes avec le COMCYBER-MI.

Sécurité du secteur des cryptomonnaies

Engagé aux côtés de l'Association des détenteurs d'actifs numériques (Adan), avec qui une convention de partenariat a été signée cette année, le COMCYBER-MI assistait le 30 juin dernier à la soirée d'été organisée par l'association, réunissant ses membres et partenaires, plusieurs représentants institutionnels et politiques, ainsi que les acteurs majeurs de l'industrie crypto et *blockchain* française et européenne.

S'exprimant devant un auditoire venu nombreux, Monsieur Laurent Nuñez a annoncé que « 77 faits de séquestration, enlèvement, extorsion ou tentatives » avaient été enregistrés depuis le début de l'année, contre 45 en 2025. « Ce sont des faits graves et votre inquiétude est légitime », leur a-t-il dit, mais, a-t-il ajouté, les mesures d'urgence prises il y a un an ont montré leur « efficacité ». En effet, « dans le même temps, 200 personnes ont été interpellées soit une fois les faits commis, soit en anticipation ».

M. Nuñez a également assuré que le nouveau plan mis au point par l'ensemble des services du ministère était « plus ambitieux ». Articulé autour de trois axes, celui-ci porte tout d'abord sur le renforcement des échanges de renseignement, que le ministre de l'Intérieur a qualifié de « fondamental et extrêmement efficace ». Le deuxième axe, porte pour sa part sur le renforcement du partenariat avec l'Adan, avec la création d'un réseau d'experts qui réunirait les acteurs de la filière et les agents de l'État concernés. Enfin, le troisième renvoie au renforcement de la coordination opérationnelle entre les services pour neutraliser les malfaiteurs, ainsi que celui de la coopération avec les États où sont présents les commanditaires.

POUR ALLER + LOIN...

L'ONU et la maîtrise de l'IA

Lundi 6 juillet dernier, en visite à Genève pour l'ouverture du premier dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé à créer un cadre international ambitieux afin de maîtriser cette technologie. « Les machines peuvent éclairer les décisions, mais les êtres humains doivent décider... et en répondre », a-t-il résumé.

A titre d'exemple, les puces électroniques les plus performantes, initialement conçues pour entraîner des modèles d'intelligence artificielle, sont désormais intégrées aux systèmes d'armes. Les « robots tueurs », a notamment rappelé António Guterres, longtemps cantonnés aux scénarios de science-fiction, sont déjà une réalité sur certains théâtres d'opérations.

En moins de trois ans, l'IA générative a profondément bouleversé les économies, les administrations et le quotidien de centaines de millions de personnes. Mais cette diffusion fulgurante s'est accompagnée d'un certain nombre de préoccupations majeures. Désinformation à grande échelle, cyberattaques, surveillance automatisée, discriminations algorithmiques ou encore perte de contrôle sur les systèmes les plus avancés sont autant de maux auxquels l'IA contribue.

« Des tests extrêmement préoccupants ont également montré que les modèles d'IA les plus avancés sont capables de tromper les êtres humains et de comprendre qu'ils sont en train d'être

évalués », a expliqué Yoshua Bengio, coprésident du groupe scientifique indépendant mandaté par l'Assemblée générale de l'ONU pour analyser les effets de l'IA. Ces mises en garde rejoignent les conclusions du premier rapport du groupe qu'il dirige, présenté la semaine dernière. Les 40 experts internationaux à l'origine du document estiment en effet que cette technologie évolue désormais plus vite que la compréhension scientifique de ses risques et que la capacité des gouvernements à adapter leurs réglementations.

En outre, parmi les priorités identifiées par António Guterres, la priorité absolue concerne un futur accord international pour la protection des enfants. Le Secrétaire général a appelé les États à adopter un « engagement mondial pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle » ; « aucun enfant ne devrait servir de cobaye pour une intelligence artificielle non réglementée », a-t-il insisté.

Enfin, l'ONU indique que derrière ces annonces se dessine une ambition plus large : construire les premières règles mondiales encadrant une technologie qui, jusqu'ici, progresse beaucoup plus vite que les négociations internationales.

<https://news.un.org/fr/story/2026/07/1159101>